



FICHE TECHNIQUE COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES

Projets en cours de réalisation

Fiches Technique :
Date d'ouverture :

E-9
Novembre 2004

Date de mise à jour : Décembre 2008

Enjeux :

<input type="checkbox"/>	Préservation et mise en valeur de la biodiversité
<input type="checkbox"/>	Élaboration d'un code d'éthique
<input type="checkbox"/>	Amélioration de l'accessibilité au fleuve
<input type="checkbox"/>	Retour à la baignade
<input checked="" type="checkbox"/>	Autres

Nom du projet :

Mise en place de projets d'amélioration de la qualité de l'eau des bassins versants des rivières orphelines du territoire Sud du Comité ZIP Les Deux Rives

Promoteur :

Comité ZIP Les Deux Rives

Localisation :

Portion Sud du tronçon fluvial du Comité ZIP Les Deux Rives

Problématique :

À l'automne 2002, le gouvernement du Québec met sur pied une *Politique Nationale de l'eau dans le but d'assurer la protection de cette ressource unique; de gérer l'eau dans une perspective de développement durable; et de s'assurer, ce faisant, de mieux protéger la santé publique et celle des écosystèmes* (<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/politique/>). Pour ce faire, le gouvernement québécois a décidé de mettre en place un programme de *Gestion Intégrée par Bassin Versant* (définition d'un bassin versant : territoire qui recueille les eaux de ruissellement et d'infiltration alimentant une rivière ou un fleuve, il est délimité par la ligne de partage des eaux) qui consiste en une approche territoriale d'un bassin versant dans le but de gérer les plans d'eau en s'appuyant sur la concertation des acteurs concernés tel que les MRC et/ou les municipalités, les citoyens et/ou les usagers des bassins versants et les ministères et/ou organismes du milieu et ce, dans une perspective de développement durable. Jusqu'à ce jour, 33 bassins versants ont été jugés 'prioritaires' et bénéficie d'une gestion propre à chacun réalisée par les acteurs concernés mentionnés ci-haut.

Parmi ces bassins versants protégés, on retrouve, à l'intérieur de la région administrative de la Mauricie, la rivière Batiscaan, la rivière Saint-Maurice et la rivière du Loup. Cependant, qu'en est-il des bassins versants des rivières orphelines et des bassins versants de niveau 0 aussi présents en Mauricie? Un bassin versant orphelin se définit par le fait qu'il ne possède aucune politique de gestion ni de comité de Bassin Versant ou toute autre associations ou organismes environnementaux. Un bassin versant de niveau 0 se définit quand à lui par un cours d'eau dont le bassin versant ne possède qu'un seul tronçon hydrographique à extrémité unique (http://www.itia.ntua.gr/hsj/38/hysj_38_03_0187).

Donc le fait est que plusieurs rivières situées sur la rive Sud du territoire du Comité ZIP Les Deux Rives (notre influence ne pouvant se limiter qu'au territoire qui nous a été attribué lors de notre mise sur pied) ne possèdent pas de comité de Bassin Versant ou toutes autres associations ou organismes environnementaux du même genre. Certaines présentent même des caractéristiques écologiques importantes et intéressantes qui peuvent être considérées utiles à leur protection et conservation. Le Comité ZIP Les Deux Rives a donc décidé de prendre sous son aile ces rivières dites orphelines pour les étudier et les caractériser en vue de développer une approche de gestion intégrée par bassin versant pour chacune d'elles. Parmi ces orphelines on retrouve la rivière Marguerite, la rivière Godefroy, la rivière Gentilly, la rivière Du Moulin, la rivière aux Glaises, la rivière aux Orignaux, la Petite rivière Du Chêne et la Grande rivière Du Chêne.

Jusqu'à ce jour, trois de ces rivières se sont vue caractérisée, soit la rivière Godefroy, la rivière Marguerite et la Petite rivière Du Chêne. Dans le cas de la rivière Godefroy, une étude fût menée en 2007 sur cette dernière lors du projet de La Trame Verte de Bécancour (fiche technique A-18). Pour ce qui est de la rivière Marguerite, une étude a été faite par Mme Mylène Vallée de l'UQTR dans le cadre de la phase I du projet sur la rivière Marguerite et ses Écosystèmes (fiche technique A-15) en 2004. Et finalement concernant la Petite rivière Du Chêne, une étude qui fut commandée par la municipalité de Manseau et le Comité ZIP Les Deux Rives et a été réalisée au cours de l'été 2007 par Mme Ariane Drouin de l'UQTR.

Cependant, aucune approche de gestion intégrée de ces bassins versants n'est encore sur pied et, plusieurs autres rivières n'ont toujours pas été caractérisées. Dans le but de combler cette lacune, le Comité ZIP Les Deux Rives prévoit donc poursuivre le même genre d'étude de caractérisation de l'environnement végétal et animal, de même qu'une vérification de l'état des berges ainsi qu'une analyse de l'eau sur les rivières restantes.

Solutions :

Effectuer une étude sur les rivières dites orphelines présentes sur le territoire Sud du Comité ZIP Les Deux Rives afin de caractériser l'état actuel des berges, de ces écosystèmes et de la qualité de l'eau pour éventuellement proposer une gestion intégrée de ces bassins versants.

Avantages :

- Meilleure connaissance du milieu;
- Meilleure gestion des actions à prendre afin de maximiser les actions de protection, de conservation et de mise en valeur de ces rivières;
- Amélioration de la qualité de l'eau;
- Amélioration des informations dans notre PARE;
- Amélioration des informations que nous pourrions donner à la population riveraine.

Faisabilités :

L'embauche d'un biologiste et/ou d'un écologiste et/ou d'un géographe pour la caractérisation du milieu de ces rivières.

Partenaires visés :

- Comité ZIP Les Deux Rives;
- Municipalités concernées par chacune des rivières orphelines faisant parties de la MRC de Bécancour;
- Gouvernement Fédéral et Provincial;
- Population riveraine;
- UQTR;
- La Fédération des Producteurs Agricoles du Centre-du-Québec.

Coûts :

À déterminer

Échéancier :

À déterminer

Indicateurs d'atteinte de l'objectif :

- Réalisation de plusieurs études sur différentes rivières;
- Mise à jour d'informations contenues dans le PARE;
- Plus grande quantité d'informations et une meilleure sensibilisation de la population riveraine aux rivières;
- Développement d'approches par gestion intégrée des bassins versants pour les rivières orphelines.

Réalisation jusqu'à ce jour:

- *Portrait du bassin versant de la rivière Marguerite*, par Mylène Vallée, 2004;
- *Portrait de la rivière Godefroy*, dans le cadre du projet de la Trame Verte de Bécancour, 2007;
- *Portrait du bassin versant de la Petite rivière Du Chêne*, par Ariane Drouin, 2007

Références :

Comité ZIP Les Deux Rives : Jean-François Mathieu, Stéphane Doucet; Directeur ZIP Les Deux Rives
Document disponible à la ZIP : *Portrait du bassin versant de la Petite rivière Du Chêne*, 2007

Notes supplémentaires :

Des portraits de chacune des rivières orphelines devront être faits avant de débiter toutes approches de gestion intégrée par bassins versants.